

PROCOLE SANITAIRE POUR JOUER AU SENNECEY POKER 71

SALLE SAINT-SEINE – SENNECEY LE GRAND

1/ Dispositions générales :

Il est demandé à tout adhérent présentant les symptômes possibles de la COVID 19 de s'abstenir de fréquenter le club tant qu'un avis médical ne l'y autorisera pas.

Nous jouerons désormais en short-handed (maximum 6 joueurs par table). Cela permettra d'obtenir une distance conséquente entre les joueurs à table, les tables de poker étant prévues pour 10 joueurs à l'origine.

Quatre joueurs seront désignés pour préparer la salle à 20h. Les autres joueurs n'entreront qu'à 20h30, et de manière échelonnée, de sorte qu'ils puissent directement rejoindre leur place en évitant les croisements.

Le port du masque à l'intérieur du bâtiment est **obligatoire et permanent**. Le club n'en fournira pas, chaque adhérent devra être équipé. Si ce n'est pas le cas, l'adhérent **se verra refuser l'entrée de la salle**.

Les joueurs devront **se désinfecter les mains** à chaque entrée dans la salle. Le gel hydro-alcoolique sera fourni par le club. A chaque absence (pour aller fumer par exemple), le joueur devra se désinfecter les mains avant de réintégrer sa place à la table de poker.

Il est demandé de ne pas se serrer les mains ni se faire la bise. A l'extérieur de la salle, si un adhérent est amené à enlever son masque (le temps d'une pause cigarette par exemple) il devra s'assurer de le faire **en respectant une distance d'au moins un mètre** avec les autres personnes présentes à l'extérieur.

2/ Nourriture et boissons :

Il n'y aura plus de nourriture à l'intérieur de la salle (le club ne proposera plus de sandwiches). Les boissons seront toujours autorisées, mais désormais à l'extérieur uniquement, dans les mêmes conditions de distanciation physique que les pauses "cigarettes".

3/ Matériel :

Les personnels de la commune s'assurent de la propreté de la salle, toutefois il a été décidé par le bureau que les adhérents devront désinfecter chacun leur chaise (à l'aide des produits fournis par le club) après avoir été éliminés du tournoi et avant de la ranger. Chaque adhérent aura donc désormais une chaise qui lui sera attribuée pour la soirée et qu'il déplacera avec lui si il est amené à changer de table.

Les poignées des portes seront désinfectées après chaque pause dans le tournoi par une personne désignée. Il n'y a pas lieu de désinfecter les cartes et jetons à la fin de la soirée, d'une part grâce aux mesures appliquées qui empêchent la propagation du virus, et d'autre part parce que le délai qui sépare deux rendez-vous du club (rythme hebdomadaire) est bien supérieur au délai de persistance du virus sur les objets (48h).

4/ Sanitaires :

Le toilette sera désinfecté à chaque utilisation. Du produit désinfectant sera mis à disposition à chaque passage.

5/ Autres informations importantes :

Ce protocole sera en vigueur tant que la situation sanitaire au niveau national l'exigera. Il doit être respecté scrupuleusement, car la santé de nos adhérents en dépend et parce que cela conditionne la reprise de nos activités. Le bureau de l'association se montrera intransigeant et les joueurs qui ne le respecteraient pas se verraient sanctionnés et immédiatement exclus de la salle.

Enfin, il est rappelé que le respect du règlement intérieur de l'association est toujours de mise et que les règles de propreté et de savoir-vivre habituelles restent valables (tri des déchets, rangement de la salle et du matériel de jeu...)

Edité le 25 août 2020 après décision du bureau de l'association.